



# COMMUNE de PONDAURAT

adresse e-mail : [mairie.pondaurat@wanadoo.fr](mailto:mairie.pondaurat@wanadoo.fr)

**Bulletin Municipal n°72**

**Mai 2017**



Robert DESCAT et Franck BANCON ont été décorés respectivement de la Médaille de reconnaissance de la nation, de la Croix du combattant lors de la cérémonie de commémoration du cessez-le-feu en Algérie, en 1962

## Sommaire

Page 2

Edito : Le mot du Maire

Pages 3 à 5

Actualités municipales

Pages 6 à 7

Intercommunalité

Pages 8 à 10

Vie associative

Page 11 à 12

Clin d'oeil

# EDITO

## LE MOT DU MAIRE :

Mars 2014-Mai 2017 : il s'est déjà passé plus de trois ans depuis que vous nous avez installés à la conduite des affaires municipales pour mener à bien les projets que nous vous avons proposés lors de notre dépôt de candidature.

En dépit des difficultés que connaissent la plupart des mairies à raison des contraintes budgétaires mais aussi de la complexité croissante des règlements à observer et surtout à faire appliquer, nous avons, à mi mandat, réalisé ou mis en route la plupart de nos projets communaux (restauration du presbytère en vue de sa réaffectation, réorganisation du cimetière, modification de notre plan local d'urbanisme, réfection du stade municipal, accessibilité des bâtiments communaux pour les personnes handicapés,...).

Par ailleurs, nous participons activement à la vie et à la gestion de nos intercommunalités pour conserver et développer nos services. Comme vous le savez, nous avons des craintes sur la pérennité de notre école depuis que la commune de Castillon de Castets a décidé de quitter le SIRP Ponbartignac précipitant ainsi la fermeture de classes et impliquant dès 2018 une participation financière beaucoup plus importante que nous avons provisionnée dans notre budget 2017.

Comme dans un ménage, la maîtrise d'un budget nécessite beaucoup de rigueur. Il faut contenir la hausse des dépenses et tenter de trouver des recettes nouvelles. Ce n'est pas simple.

Vous pourrez le noter à la lecture de ce bulletin, les résultats budgétaires baissent chaque année et laissent donc peu de marges de manœuvre aux élus pour assurer le financement des investissements utiles à la commune.

C'est pourquoi nous étalons nos travaux importants sur plusieurs budgets comme ceux du presbytère tout en recherchant des aides complémentaires. Ainsi, sur ma demande, le sénateur Alain ANZIANI, nous a attribués une subvention de 20 000 € dans le cadre de sa réserve parlementaire.

Mais nous devons aussi prendre des mesures plus ponctuelles pour équilibrer notre budget. Nous avons donc décidé à l'unanimité d'augmenter légèrement les impôts tout en diminuant quelques dépenses.

Par ailleurs, sans que cela ne nuise à la qualité du service rendu à nos administrés, nous avons décidé, sur sa proposition, de mettre notre secrétaire Edwige à disposition des mairies qui ont des difficultés ponctuelles de personnel. Les quelques heures que nous refacturerons à ces communes permettront d'améliorer notre résultat de fonctionnement.

Chacun devant participer à l'effort, le Maire et les adjointes ont décidé de baisser leurs indemnités de 10 %.

Les Présidents des associations réunis à la mairie ont tous également accepté de voir diminuer leur subvention annuelle.

Enfin, nous faisons plus encore que d'habitude la chasse aux dépenses. A titre d'exemple, les opérations d'entretien annuel du stade municipal préconisées par l'entreprise qui a fait les travaux ne seront effectuées qu'une année sur deux. De même, une mise en concurrence des compagnies d'assurance a débouché sur une économie d'environ 2.000 € avec le même degré de protection.

Vous le voyez, mes chers concitoyens, l'équilibre du budget, acte majeur du conseil municipal, devient difficile à trouver.

A ce stade de notre mandat, nous souhaitons vous faire part de notre expérience, de nos espoirs et de nos craintes mais aussi des projets que nous envisageons pour poursuivre le développement de PONDAURAT. Nous sommes aussi en attente de propositions que vous pourriez être amenés à nous faire pour enrichir notre réflexion.

**Aussi, nous vous attendons très nombreux à la salle du Pont d'Or à la réunion publique que nous organiserons à votre intention le Mardi 13 juin 2017 à 20h30.**

Dans cette attente, très bonne lecture de ce bulletin d'informations.

Votre maire : Fancis ZAGHET

# Actualités Municipales

## **BUDGET :**

Au 31/12/2016, le résultat global cumulé est un excédent de 99 710 €, qui inclut le prêt relais de 86.000 € contracté sur 2 ans en attente de l'encaissement des subventions du Presbytère (Tranche Ferme ).

Malgré des dépenses maîtrisées par rapport à 2015, notre excédent de fonctionnement 2016 reste trop faible car il dépasse à peine 18 000 €. C'est le résultat d'une augmentation de nos dépenses et d'une baisse de certaines de nos recettes.

Pour 2017, la baisse des dotations versées par l'Etat continue. Il faut également prendre en compte de nouvelles charges liées à la réforme de la fonction publique territoriale et anticiper l'augmentation de la participation au SIRP Ponbartignac suite à la sortie de la commune de Castillon de Castets.

Pour toutes ces raisons et malgré les baisses annoncées dans l'Edito, nous avons dû décider d'une légère augmentation du taux de nos impôts qui s'établit à :

Taxe d'habitation : 10,98 %

Taxe sur le Foncier bâti : 19,24 %

Taxe sur le Foncier non bâti : 86,32%

Cette décision, plutôt impopulaire mais indispensable, se traduit par une recette fiscale supplémentaire limitée à un montant de 2 970 €.

Dans le cadre du budget 2017, outre la continuité des travaux de rénovation du presbytère, sont prévus le début des travaux d'accessibilité des bâtiments publics.

## **PRESBYTERE :**

Le Conseil municipal a décidé, à l'unanimité, le lancement d'une consultation en procédure adaptée pour les travaux de réfection du presbytère.

Les travaux d'aménagement intérieur sont découpés en 2 tranches :

- 2017 : TC1 : aménagement d'un espace culturel (exposition, bibliothèque au rez-de-chaussée).

- 2018 : ITC2 : aménagement jacquaire à l'étage.

Les abords seront aussi réalisés à partir de 2017.

La DRAC a donné un accord de principe pour participer au financement à hauteur de 15 % des travaux éligibles au titre du patrimoine (hors chauffage, électricité, peintures, plomberie) de la TC 1 sur son enveloppe 2017. Pour obtenir un accord définitif, il faut lancer la consultation des entreprises.

Le sénateur ANZIANI a donné son accord pour une subvention de 20 000 € pour la tranche TC1 et abords.

Nous avons également redéposé un dossier auprès du Conseil régional qu'il faudra compléter avec l'arrêté de la DRAC afin d'obtenir 25 % de subvention sur la même base éligible.

A noter que le conseil départemental a déjà attribué une subvention de 13 942 € pour la TC1 en 2016 et de 9 184 € pour les abords en 2017.

## **ACCESSIBILITE :**

La commune a déposé un dossier pour l'Agenda d'Accessibilité aux Bâtiments Publics en septembre 2015. Ce programme s'étend sur 6 ans et concerne 4 bâtiments (maire, école, salle des fêtes, vestiaires/club house) et 4 Installations Ouvertes au Public (cour d'école, stade, WC publics, cimetière).

L'enveloppe des travaux est d'environ 68.000 € TTC. Des demandes de subvention auprès de l'état et du Conseil Départemental ont été déposées. L'Etat nous a attribué une aide de 18 585 €

## CIVILITES :

12 sacs de 100 litres de déchets plastiques et autres !!!

Voilà la récolte d'une journée initialement organisée pour nettoyer un chemin de randonnée !

Décharge sauvage, mais pas seulement, jetée d'une portière de voiture, reste de « pause », reste de tempête....

Soyons vigilant, c'est de notre espace de Vie dont nous parlons, prenons soin de lui.



## CARTE D'IDENTITE

Désormais, il vous faudra aller à la mairie de La Réole, Langon ou Bazas (pour les communes les plus proches) pour une demande ou un renouvellement de carte d'identité.

Depuis le 15 mars 2017, les « petites » mairies ne sont plus habilitées à délivrer les dites pièces d'identité. En revanche, vous pouvez effectuer cette démarche dans toutes communes pourvues du dispositif nécessaire.

Nous vous conseillons de téléphoner aux mairies auparavant afin de vous informer des modalités de fonctionnement de chacune pour la délivrance de cette pièce d'identité. Vous pouvez également trouver des renseignements sur le site de la commune [Pondaurat.fr](http://Pondaurat.fr) rubrique « Vie Pratique » - « Formalités »

## CONDITIONS DE SORTIE DU TERRITOIRE NATIONAL DES MINEURS

Dans un contexte international marqué par le départ de Français – dont certains mineurs – sur des théâtres d'opérations de groupements terroristes, un dispositif d'autorisation préalable à la sortie du territoire français des mineurs a été institué par le législateur. **L'article 371-6 du code civil**, qui le codifie, **prévoit désormais l'obligation pour tout mineur qui voyage sans un représentant légal de justifier d'une autorisation préalable d'un titulaire de l'autorité parentale pour sortir du territoire français.**

Le décret n° 2016-1483 du 2 novembre 2016 relatif à l'autorisation de sortie du territoire d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale précise les conditions d'application de ce dispositif et, en particulier, prévoit l'utilisation d'un imprimé CERFA.

Les dispositifs relatifs aux interdictions judiciaires de sortie du territoire et aux mesures administratives

## CIMETIERE :

[Bilan et prolongation de la durée de procédure des sépultures sans concession relevant du Terrain Commun](#)

Régulièrement depuis quelques bulletins, nous vous informons des avancées de la procédure afin de régulariser les concessions du cimetière. A ce jour, sur 94 sépultures, 68 situations ont été régularisées. 26 familles ne se sont toujours pas manifestées alors que l'échéance était fixée à novembre 2016.

Or, des personnes hors commune se sont informées tardivement. Aussi, le conseil municipal a voté une prolongation d'un an afin de laisser la possibilité aux ayants droits de se faire connaître et de régulariser leur situation.

## Elections législatives : 11 et 18 juin

Ouverture du bureau de vote de 8 h à 18 h

### Sacs Poubelles

Ceux qui le désirent pourront récupérer leurs sacs poubelle. Pour les autres une permanence sera organisée le **vendredi 23 juin de 14h à 18h**.

### Bruit, divagation des chiens :

Le 22 avril 2016 un **arrêté Préfectoral** a été mis en exécution relatif **aux bruits de voisinage**. Il définit les droits et devoirs de chacun, dans les espaces publics, lors des activités professionnelles ou dans les espaces privés.

#### Quelques passages :

##### **Professionnel :**

«Article 3 : ...doit interrompre ces travaux entre 20 heures et 7 heures et toute la journée des dimanches et jours fériés sauf en cas d'intervention urgente. »

« Articles 4 : Par dérogation aux dispositions de l'article 3, les exploitants agricoles peuvent utiliser uniquement en période de récolte, les machines de récolte, moyens de transport et de réception des récoltes pendant les horaires et jour suivants : du lundi au samedi de 5h00 à 23h00, le dimanche et jours fériés de 7h00 à 20h00. »

##### Article 5 : **particuliers**

Les travaux de bricolage, jardinage réalisés à l'aide d'outil ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur densité sonore ...ne peuvent être exécutés que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h00
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12 h

Article 6 : les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particuliers les chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de dispositifs dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

## Intercommunalité

### Le Syndicat mixte Interterritorial du Pays du Haut Entre deux Mers (SIPHEM) :

La politique de l'habitat mise en place sur le territoire par ce syndicat combine les questions de logement, de l'énergie, des services à la population et espaces publics

Vous pouvez les contacter : Jean-Marc FRAICHE, Responsable de la structure à leur **nouvelle adresse**

**SIPHEM (33)** – 47 avenue du Général de Gaulle – 33190 GIRONDE SUR DROPT Tél. : 05 56 61 20 75

Horaires : 9h-12h30 13h30-17h30

E-mail : [jeanmarc-fraiche@siphem.fr](mailto:jeanmarc-fraiche@siphem.fr) Site internet : <http://www.siphem.fr>

## CDC Réolais en Sud Gironde



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 et l'arrivée consécutive aux dispositions de la Loi NOTRE de 5 communes de l'ancienne CDC des Côteaux Macariens (Caudrot, St Martin de Sescas, Ste Foy la Longue, St Laurent du Plan et St Pierre d'Aurillac), notre CDC regroupe 41 communes et plus de 24 000 habitants, emploie environ 120 salariés et gère un budget principal de fonctionnement dépassant 10 000 000 €.

Un 6<sup>ème</sup> Vice Président en charge de la communication et du projet de territoire a été élu (Francis Dussillols, adjoint au maire de St Pierre d'Aurillac).

### Elle vient de voter son budget s'appuyant sur :

- le maintien des taux des impôts ;
- la poursuite des projets structurants (la médiathèque de La Réole et la salle omnisport d'Auros seront livrées avant la fin de l'année);
- le maintien des travaux de voirie sur les communes (470 000 € de travaux de grosses réparations et 3 passages de faucardage dans l'année) ;
- le lancement du PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal) ;  **dans le cadre de l'élaboration du diagnostic agricole et forestier, des groupes de travail sont organisés. Si vous souhaitez y participer merci de vous inscrire à la mairie.**
- le développement des zones d'activités de Loupiac de La Réole (5 entreprises en cours d'installation ou d'acquisition de terrains) et d'Aillas (création avant fin juin d'une station service et implantation très prochainement d'une entreprise de la filière vin qui va construire plus de 12 500 m<sup>2</sup> de bâtiments) ;
- la réflexion sur la compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) qui va lui incomber dès le 01/01/2018.

## **Le Syndicat des eaux Bassanne/Dropt/Garonne (05.56.71.83.94)**

### Son activité est essentiellement marquée par :

- le renouvellement en 2017 des contrats d'approvisionnement d'eau potable dans le cadre d'une délégation de service public
- la sectorisation du réseau d'eau potable permettant une détection rapide des fuites
- la réflexion sur la mise en place d'un réseau d'assainissement collectif dans le bourg de Savignac qui pourrait être raccordé à la station d'épuration intercommunale de Pondaurat assurant ainsi un moindre coût de l'investissement et surtout un meilleur fonctionnement de cette station actuellement surdimensionnée

## **Le syndicat de transport de corps (05.56.61.07.38)**

Son siège social est situé à la mairie de Pondaurat.

Il rend service aux familles durement éprouvés par un décès. C'est pourquoi de nouvelles communes souhaitent le rejoindre même si son existence est menacée lors de chaque mouvement de réorganisation territoriale.

Depuis quelques mois, il est présidé par Martine Mongie, notre première adjointe à la mairie.

Il est financé par les participations communales à raison de 1,20 € par habitant +90 € la vacation.

Elian MICHAUD, Thierry GOUDENECHÉ et Frédéric BESSE respectivement cantonnier de Pondaurat, Barie et Savignac sont les 3 chauffeurs habilités à conduire le fourgon mortuaire.

Les porteurs, bénévoles, sont généralement choisis par la famille endeuillée.



**ECOLES : PONDAURAT – PUYBARBAN – SAVIGNAC**

La sortie officielle de la commune de Castillon de Castets du SIRP PONBARTIGNAC est effective suite à sa fusion avec la commune de Castets en Dordhe.

Les enfants de Castillon pourront rester scolarisés sur le SIRP PONBARTIGNAC jusqu'au changement de cycle.

Pour rappel :

Cycle 1 : PS, MS, GS ;

Cycle 2 : CP, CE1, CE2 ;

Cycle 3 : CM1, CM2, 6<sup>ème</sup>

Cette sortie va avoir un impact très important sur les finances des trois autres communes qui devront compenser la baisse de la participation de la commune de Castillon (20.000 € sur le budget 2017, 40.000 € sur le budget 2018 et 50.000 € sur les suivants).

Quant à la commune de Castillon, elle continuera de payer sa quote-part de l'emprunt contracté pour la construction de l'école de Puybarban.

De plus, le Directeur Académique nous a assurés que les huit classes seraient maintenues pour la rentrée 2017 mais que, si les effectifs n'augmentaient pas, il y aurait une fermeture de classe pour la rentrée 2018 et une autre pour la rentrée 2020.

Nous travaillons activement pour trouver des solutions et maintenir une école de qualité mais également des lieux de vie indispensables dans nos petites communes.

**Inscription des enfants nés en 2014**

et des nouveaux enfants résidant sur les communes du SIRP  
(Pondaurat, Puybarban, Savignac)  
pour la **rentrée scolaire 2017-2018**

**SIRP PONBARTIGNAC** Le Bourg – 33190 Pondaurat

Mail : [sirp.ponbartignac@wanadoo.fr](mailto:sirp.ponbartignac@wanadoo.fr) Tél. : 05.56.71.55.64

**Merci de prévoir pour l'inscription :**

- |                         |   |
|-------------------------|---|
| ↳ le livret de famille, | ↳ l'attestation de votre sécurité sociale où est affilié l'enfant |
| ↳ le carnet de santé,   | ↳ l'attestation d'allocataire CAF,                                |
| ↳ 1 RIB pour la cantine | ↳ certificat de radiation en cas de changement d'école            |

**Horaires d'ouverture :**

Lundi	9h à 12 h	13h30 à 16h
Mardi, jeudi et vendredi :	9h à 12h	13h30 à 14h

# VIE ASSOCIATIVE

## Comité des fêtes

Le Carnaval de Pondaurat a eu lieu le 25 février et fut un événement riche en festivités et en... apprentissages ! En effet, le groupe folklorique « Lous Réoulès », emmené par Stéphane JAMAIN, a tout d'abord initié petits et grands aux danses traditionnelles, pour le plus grand plaisir de tous. Le traditionnel concours de déguisement des enfants s'est tenu à la Salle du Pont d'Or et chacun a reçu avec bonheur une médaille pour son originalité, sa créativité ou encore son espièglerie !



Le soir, les Pondauratais et leurs amis ont pu se régaler autour d'un banquet concocté comme à l'accoutumée par Jérôme DUPOUY, tout en savourant le spectacle offert par les danseurs de « Lous Réoulès » et de leurs élèves de l'après-midi. Ce fut encore un repas très dansant grâce à l'animation du « Sound System » présent ce soir-là.

## Les Amis de la Commanderie Saint Antoine de PONDAURAT



Malgré le temps très incertain, de nombreux volontaires, très déterminés se sont retrouvés dès 9h30 sur le parvis de l'église Saint Antoine, équipés de sacs poubelle, de sécateurs, de cisailles, etc ...

Ils se sont attaqués au nettoyage, au débroussaillage, à la taille des arbustes de notre boucle locale. La petite équipe a pu ainsi ramasser toutes sortes de déchets abandonnés et remplir jusqu'à une douzaine de sacs poubelle.

Notre sentier a été pour certains une découverte, pour d'autres une prise de conscience de l'importance de préserver notre environnement contre les incivilités que constitue le dépôt sauvage d'ordures dans nos forêts.

Les travailleurs volontaires ont ensuite été invités dans la salle du Pont d'Or à partager un moment convivial autour d'un repas préparé par les bénévoles.

Enfin, pour terminer cette journée, Marie-Anne MAZEAU et François MAUGER nous ont enchantés par un spectacle musical et littéraire « Ailleurs, c'est ici », chargé d'humour, de réflexion et d'originalité.

Toutes celles et ceux qui souhaitent participer à nos activités et apporter leur contribution sont les bienvenus.

Notre association rend hommage à notre ami Geoffroy, trop rapidement disparu pour sa présence toujours bienveillante et son investissement constant à nos côtés. Nos pensées les plus affectueuses vont vers son épouse Martine (notre secrétaire) et ses enfants.

Adishatz Geoffroy...



Alain HANEUSE, 06.58.62.68.20



## Association des Parents d'Elèves (APE)

Comme tous les ans, la période est chargée pour l'APE avec une manifestation presque tous les mois :

- le 28 janvier a eu lieu l'animation Galette des Rois au Club House de Pondaurat : confection et dégustation de galettes, ateliers créatifs et espace jeux ont enchanté enfants et parents !

- le 17 février, le loto annuel a été un franc succès grâce aux parents bénévoles qui ont démarché près de 200 entreprises. Une grille bien fournie, donc, qui a attiré plus de monde que l'an dernier et a permis à l'association de récolter 900€ de plus que l'an dernier.



- le carnaval a réuni à Savignac le 18 mars une soixantaine d'enfants du RPI autour du thème de la forêt. Après des activités créatives et ludiques, les enfants ont défilé dans le village et Mr Carnaval, préparé par Anim'Art, bien que magnifique, a tout de même fini sur le bûcher !



- le 15 avril, le RDV été donné au Moulin de Piis à Bassanne pour l'animation « Chasse à l'oeuf » qui a régalé une trentaine de petits gourmands.

L'APE a également apporté son aide financière aux écoles dans le cadre des 2 sorties avec nuitée : 2 500€ pour le projet "Canal" de 2 classes de Puybarban et 1 000€ pour la sortie vélo de l'école de Pondaurat.

Actuellement, l'association travaille en collaboration avec les écoles pour organiser la fête de fin d'année du RPI qui aura lieu le samedi 17 juin à Savignac.

L'association apporte également son aide au Comité de Gestion de la salle du Pont d'Or et fait appel à tous les parents pour venir aider à installer ou débarrasser les tables (cf. mots dans les cahiers de liaison).

La prochaine réunion de l'association aura lieu le jeudi 1er juin (lieu à confirmer) pour toute question, n'hésitez pas à les contacter par email : [aponbartignac@yahoo.fr](mailto:aponbartignac@yahoo.fr) ou via leur page Facebook : Association des Parents d'Elèves (APE) du RPI Ponbartignac .

## Quines des associations réunies

Les quines ont repris depuis le 5 mai tous les vendredis à 21 heures à la Salle du Pont d'Or.  
Venez nombreux.





## Le CA PONDAURAT recrute

---

Pour la prochaine saison, notre école de football (Groupement de Jeunes du Pays d'Auros) souhaite créer une équipe de jeunes âgés de 15 à 18 ans. Ce groupe est déjà constitué d'une dizaine de jeunes pour l'année prochaine mais cet effectif est beaucoup trop modeste pour entamer une saison sereinement. L'ensemble des dirigeants du CA Pondaurat et ceux de notre école recherchent donc une dizaine de joueurs supplémentaires. De jeunes et dynamiques éducateurs sont déjà en place pour encadrer cette équipe. Il y aura deux entraînements par semaine et de régulières rencontres officielles.

Toutes les autres catégories sont présentes au sein du regroupement :

- les U6, U7, U8 et U9 s'entraînent à Pondaurat le mardi soir ;
- les U10, U11, U12 et U13 s'entraînent à Savignac les mercredi et vendredi soir ;
- tandis que les U15 s'entraînent à Aillas ;
- le lieu d'entraînement des U18 reste encore à définir mais cela sera certainement au stade de Loupiac de La Réole (comme nos séniors).

L'ensemble du staff de l'école a évidemment le souci de bien faire et l'envie de voir évoluer ses jeunes. C'est donc avec les bras grands ouverts que nous accueillerons tout jeune désirant intégrer l'école et toute personne intéressée par l'encadrement d'une équipe.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le président du CA Pondaurat, François DUCORNETZ, au 06 80 95 17 22.

En ce qui concerne nos équipes séniors, les objectifs de début de saison ont été atteints. A savoir le maintien au niveau régional (R4) pour l'équipe A et en départementale 2 pour l'équipe réserve. C'est donc un bilan très positif pour cette saison 2016/2017 qui s'achève le 28 Mai. A cette date, les deux équipes reçoivent respectivement l'équipe d'Orthez à 15h30 et l'équipe de Castets-en-Dorthe à 13h30. Vous êtes donc cordialement invités à venir au stade municipal pour supporter nos deux équipes clôturant ainsi, dans une ambiance festive, cette saison 2016/2017.

Amicalement.

François DUCORNETZ

Président du CA PONDAURAT.

P.S : Nous recherchons également un gardien de but sénior et une personne pour encadrer l'équipe réserve sénior.

## Clin d'œil

**Elian MICHAUD**

*Elian MICHAUD, 55 ans, employé communal à Pondaurat depuis 20 ans, occupe un poste central au sein de notre village. Nous l'avons rencontré et il s'est livré pour nous permettre de le connaître un peu mieux.*

**Bonjour Elian, pouvez-vous nous décrire une journée typique dans votre fonction ?**

Bonjour. Pour prendre l'exemple d'une journée typique, je peux parler du vendredi : le matin, je balaie le bourg et l'après-midi, je tond les stades de Pondaurat et de Loupiac-de-La-Réole. Je m'occupe aussi de l'entretien des espaces verts et du matériel. Je fais mon possible pour que Pondaurat soit une commune agréable à visiter et à vivre.



*Elian MICHAUD arbore fièrement la médaille d'argent reçue en reconnaissance des vingt ans de travail dans la commune de Pondaurat*

**Avez-vous d'autres activités dans le cadre de votre fonction ?**

Oui, j'effectue des petits travaux dans l'école de Pondaurat quand il y en a besoin. On pourrait dire que je suis un Michel Morin !

**Avez-vous une anecdote qui vous a marqué dans votre carrière ?**

Je me souviens de mes débuts. Un jour, je devais replacer une pierre en bord de Bassanne ; cette pierre s'appelle le Point Zéro. C'est une histoire qui a fait beaucoup parler à Pondaurat et qui m'a fait rire.

**Votre poste vous donne une vision centrale de Pondaurat. Vous devez être témoin de nombreuses choses dans le village...**

Pour être honnête, je ne fais pas vraiment attention à ce que font ou disent les gens. Ce n'est pas dans ma nature de me mêler des affaires des autres.

**Vous êtes cependant bien placé pour observer les évolutions de la commune. Selon vous, quel est le meilleur atout de Pondaurat ?**

Selon moi, c'est sans conteste son bourg qui fait la richesse de Pondaurat : c'est joli, il y a un beau patrimoine. Certes, la visite est courte mais elle est intéressante. Je dirais que ça a de la gueule ! D'ailleurs, je fais visiter le bourg et l'église à ma famille quand elle me rend visite. Je conseille aussi aux pèlerins de Saint Jacques de Compostelle de visiter l'église et ils reviennent toujours pour me remercier ! A Pondaurat, j'aime aussi le stade, il est beau et situé sur une jolie plaine.

**Etes-vous impliqué dans la vie sportive de Pondaurat ?**

Je l'ai été pendant longtemps. Et puis, il y a deux ans, j'ai eu un accident en montagne où j'ai failli perdre la vie. Depuis, je donne priorité à ma famille, c'est elle qui est passée au premier plan.

**Et si un jeune envisageait de faire le même métier que vous, l'encourageriez-vous ?**

Je l'encouragerais chaleureusement, oui. Je poursuivrais en disant que, s'il ou elle souhaite avoir de la liberté, il faut choisir de travailler dans une petite commune et d'aller dans une commune plus importante si l'ambition est d'avoir un plus haut salaire. On ne travaille pas de la même façon selon la taille de la commune. J'ai la chance d'être polyvalent et d'être responsable de mon poste et de l'organisation de mon travail. Je ne changerais de métier pour rien au monde, même si ce n'est pas tous les jours facile. En ce moment, par exemple, la charge de travail est très importante et ma journée commence à 7 heures pour se terminer à 19 heures. Mais je peux prendre un jour de repos si nécessaire.





*Demain dès l'aube,  
à l'heure où blanchit la campagne,  
Je partirai  
Vois-tu je sais que tu m'attends,  
J'irai par la forêt, j'irai par la montagne, (...)*

*Et quand j'arriverai, je mettrai sur ta tombe,  
un bouquet de houx vert et de bruyère en fleur (...)*

*(Victor Hugo, 1856)*

*Adishatz Geoffroy*

**Les membres de la commission communication sont à votre écoute et vous prient de croire Madame, Monsieur, en leurs sentiments dévoués.**

**Myriam BERGAMASCO, François DUCORNETZ, Nathalie MAROT, Isabelle SIMON, Francis ZAGHET.**